

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-ANNE
DU 17 mai 2022 à 18h30**

<u>Date :</u> 17/05/2022 <u>Date de convocation :</u> 10/05/2021 <u>Secrétaire de séance :</u> ROUSSEAU Fleur	<u>Présents</u> : ANTHEAUME Laure, BINET Noémie, ROUSSEAU Fleur, LETURGEON Jonathan, MOREAU Éric, FILONE DE NOISDENS Vahiré. <u>Absents</u> : GUENOT Benjamin et VIOLET Pierre-Alain <u>Pouvoirs</u> : MONTARU Christian donne pouvoir à ANTHEAUME Laure, BEQUIGNON Margaret donne pouvoir à BINET Noémie, BALLEUR Frédéric donne pouvoir à ROUSSEAU Fleur
---	--

L'an deux mil vingt deux, le dix-sept mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Anne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laure ANTHEAUME, Maire.

ORDRE DU JOUR :

1. Validation du devis Réfection du busage Rue du Gros Chêne.

OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Maire ayant ouvert la séance, fait l'appel nominal et constaté le quorum, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal : Madame ROUSSEAU Fleur est désignée pour remplir cette fonction.

1. Validation du devis Réfection du busage Rue du Gros Chêne.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré accepte le devis de l'entreprise BARBOSA concernant la réfection du busage rue du Gros Chêne pour un montant de 4420 € HT soit 5304 € TTC et autorise le maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

Délibération n°2022-03-01

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 18h45.

ACTE DE PUBLICATION

Le Maire atteste que le compte rendu de la séance du Conseil Municipal comportant les délibérations adoptées **le 17 mai 2022** a été affiché à la porte de la mairie.

Le Maire,
ANTHEAUME Laure

